

Introduction à l'office de notaire, prélocuteur, & agent en cour de Rome, avec des notes sur les statuts, la science du notaire apostolique & impérial, & les ordonnances, mandemens & réglemens relatifs, &c. Par Pierre Simonon, notaire & réducteur de rentes, géometre & arpenteur. Nouvelle édition, corrigée & augmentée. A Liege chez Desoer, 1780. 2 vol. in-12. Prix 3 flor. broch. en carton.

“ **L**’Office de notaire, dit l’auteur de cette introduction, porte avec soi un caractère qui inspire la confiance & rend respectables ceux qui s’en acquittent avec honneur, puisque les actes sortis de leurs mains sont comme les fondemens sur lesquels les juges appuient leurs sentences & concourent avec les loix au bon ordre & à la tranquillité générale: les notaires sont les gardiens de l’honneur & du secret des familles, & les fideles depositaires de la foi publique ”.

La science du notaire se réduit à deux choses: la premiere fait connoître les principes & les maximes essentielles qui régient la nature des conventions. Ces maximes sont établies par les loix romaines, les édits & les coutumes de ce pais; la seconde apprend à réduire en pratique ces principes & ces maximes, & rédige, dans le stile ordinaire que l’usage a introduit, les différens actes qu’il passe, & en suit ponctuellement ce que les ordonnances ont prescrit &c. C’est le plan & la division générale de l’ouvrage, que l’auteur assure être le fruit de cinquante ans de recherches & d’observations, destinées d’abord à l’usage & l’instruction de ses enfans, & qu’il ne rend publiques, dit-il, qu’à la sollicitation de quelques personnes respectables qui lui ont inspiré le désir d’être utile.